

Fiche produit CAP Charpentier Bois

SITE DE FORMATION



Lycée TANI MALANDI
de Chirongui



- ✓ **Public concerné** : Toute personne âgée de 16 à 29 ans*
- ✓ **Prérequis/niveau d'entrée** : Savoirs de base - Maîtrise niveau 3ème
- ✓ **Situation administrative** : CNI ou Titre de séjour autorisant le travail à Mayotte. Avoir un numéro de Sécurité Sociale
- ✓ **Modalités d'inscription et délais d'accès** : Entretien et/ou Test et/ou grille de positionnement. Inscription de mi-mai à mi-décembre.

A PROPOS DE LA FORMATION



Objectifs :

Le titulaire du CAP Charpentier Bois est amené à exercer ses activités au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois. Son domaine d'intervention est la construction, la réhabilitation, la rénovation et la restauration de structures en bois et dérivés pour des bâtiments et ouvrages destinés : aux habitations (individuelles ou collectives) ; aux locaux professionnels (usines bureaux) ; aux locaux recevant du public ; écoles et lieux de formation, locaux sportifs et hospitaliers ; aux ouvrages spéciaux : ponts, passerelles, étaitements, etc

Contenu de la formation :

Blocs de compétences professionnelles

- Bloc 1 : Fabrication
- Bloc 2 : Logistique
- Bloc 3 : Mise en œuvre sur chantier
- Bloc 4: Prévention-santé-environnement

Blocs de compétences générales

- Bloc 1 : Français – Histoire-géographie / Enseignement moral et civique
- Bloc 2 : Mathématiques et physique-chimie
- Bloc 3 : Education physique et sportive
- Bloc 4 : Langue vivante étrangère
- Bloc 5 : Arts appliqués et cultures artistiques

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Mise en situation professionnelle en entreprise. Enseignements théoriques et pratiques des enseignements en centre de formation.

Modalités d'évaluation :

Contrôle en cours de formation et examen ponctuel

Bon à savoir : La validation d'un ou plusieurs blocs de compétences est possible à l'issue de la formation.

Durée-calendrier :

- Alternances CFA/entreprise du 02 octobre 2024 au 12 juin 2026.
- Durée totale de la formation sur 2 ans: 800 heures

Code RNCP	Date de validation	Certificateur
RNCP35113	31/08/2025	11004301500012

**Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans : Les apprenti.e.s préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3^e) dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.*

Intervenant.e.s :

Enseignant.e.s de l'Éducation Nationale ou formateurs professionnels avec une expérience significative.

Poursuites d'études et débouchés :

Voir : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/Formations/Lycees/cap-charpentier-bois>

Mobilité :

Le Greta-Cfa accompagne dans leurs démarches, les apprenti.e.s qui souhaitent partir étudier ou travailler à l'étranger.

Tarif et financement :

- Coût de la formation : 7445 €
- Gratuité pour l'apprenti.e
- Taxe d'apprentissage versée par les entreprises à un OPCO

Pour en savoir plus sur les droits et obligations des employeurs, des maîtres d'apprentissage et des apprenti.e.s, rendez-vous sur le portail de l'Association Nationale des Apprentis de France : www.anaf.fr

Renseignements et inscriptions :

LPO TANI MALANDI de Chirongui

BP 12

97620 CHIRONGUI

☎ 0269 62 87 14

✉ ufa.lpo.chirongui@ac-mayotte.fr

Référente pédagogique et coordonnatrice de l'action :

Mme FONTE Saïlina

☎ 0639 09 37 07

✉ sailina.fonte@ac-mayotte.fr

Référente mobilité :

Mme Zainati ALI

☎ 0639 40 98 65

✉ ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr



Pour toute suggestion ou réclamation, veuillez-vous rendre sur notre site internet :

🌐 greta-cfa.ac-mayotte.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La référente handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de poste de travail possibles.

Référente handicap :

Mme Amidaty OUMAR

☎ 0639 28 04 65

✉ : social.gretacfamayotte@gmail.com

Résultats de la session de juin 2023 :

- 😊 Taux de réussite à l'examen : 86%
- 👍 Taux de satisfaction des apprentis : 69%
- 👤 Taux d'insertion en milieu professionnel : 28%
- 🎓 Taux de poursuite d'études : 57%
- ✖ Taux d'interruption en cours de parcours : 14%